



Anne-Marie Bertrand, Martine Burgos, Claude Poissenot et Jean-Marie Privat

Les bibliothèques municipales et leurs publics Pratiques ordinaires de la culture

Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Préface

Jean-François Hersent

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.246

Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, Direction du livre et de la lecture

Lieu d'édition : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, Direction du livre et de la lecture

Année d'édition : 2001

Date de mise en ligne : 21 mai 2013

Collection : Études et recherche

ISBN électronique : 9782842461638



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

HERSENT, Jean-François. *Préface* In : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001 (généré le 23 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/246>>. ISBN : 9782842461638. DOI : 10.4000/books.bibpompidou.246.

Préface

Les bibliothèques municipales en France (1980-2000), de la marginalité à l'institutionnalisation culturelle¹

Depuis une vingtaine d'années les Français manifestent une curiosité de plus en plus forte à l'égard de la vie culturelle. Ainsi, aujourd'hui, les bibliothèques municipales comptent beaucoup plus d'inscrits qu'au début des années quatre-vingt : 2,6 millions en 1980, 6,6 millions en 1998². Selon la dernière enquête du ministère de la Culture publiée en juin 1998, près d'un tiers des Français est entré dans une bibliothèque (quel que soit son type) au moins une fois au cours de l'année³. Les efforts de la politique culturelle en faveur de l'offre – dont le principal résultat est le quasi triplement du parc des bibliothèques municipales en vingt ans –, conjugués aux effets de l'élévation du niveau scolaire et du développement des industries culturelles, ont contribué à réduire la distance qui séparait la majorité des Français de la culture dans ses multiples formes, des plus légitimes aux plus « populaires ». Et l'on pourrait multiplier les exemples (augmentation de la fréquentation des musées, des expositions, du théâtre, de l'opéra, sans compter les concerts rock, etc.) qui témoignent non seulement de la métamorphose indiscutable du paysage culturel français ces trente dernières années, mais aussi – ce qui pose davantage problème – de la démocratisation de l'accès à la culture au sens large.

Il convient en effet de prendre garde à ne pas confondre diffusion et démocratisation : si la fréquentation des équipements culturels a augmenté, c'est aussi en raison de l'augmentation de la population française et, surtout, parce que les catégories sociales les plus investies dans la vie culturelle ont intensifié leur rythme de fréquentation. Il n'en reste pas moins vrai que ni l'amélioration des conditions de vie ni les transformations des conditions d'accès au savoir et aux œuvres n'ont permis d'aller au bout du projet de démocratisation qui est à l'origine de la création d'un ministère des Affaires culturelles à la fin des années 1950. En réalité, l'objectif d'accroissement des publics et celui de la réduction des inégalités ne sont pas systématiquement

1. Qu'il me soit permis ici de remercier Françoise Gaudet et Christophe Evans pour la pertinence de leurs remarques et de leurs suggestions à l'occasion de leurs relectures avisées.

2. Selon les données publiées par la Direction du livre et de la lecture (données recueillies à partir des déclarations annuelles des bibliothèques municipales).

3. Données produites sur la base de l'interrogation d'un échantillon national représentatif de la population française ; on comptait 13 % d'inscrits en 1973, 16 % en 1988, 21 % en 1997. À ces chiffres, il convient d'ajouter, du moins pour 1997, un nombre important d'usagers non-inscrits, qu'on peut évaluer à un peu plus d'un million, cf. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997*, La Documentation française, 1998.

liés : le public d'un équipement culturel peut parfaitement augmenter sans que, pour autant, on enregistre une réelle démocratisation, c'est-à-dire, sans qu'il y ait accroissement significatif des catégories sociales traditionnellement les plus éloignées des possibilités d'accès à la culture. L'enquête qui sert de base au présent ouvrage ne fait, à cet égard, que confirmer l'étonnante stabilité socioculturelle des usagers des bibliothèques publiques.

Pourquoi cette nouvelle enquête sur les bibliothèques publiques ?

En 1979, avait été réalisée à la demande de la Direction du livre une étude importante consacrée à « l'expérience et l'image des bibliothèques municipales », auprès du grand public. Les informations recueillies grâce à cette enquête⁴ ont permis de dégager un certain nombre de tendances lourdes concernant le public des bibliothèques municipales (et leur public potentiel), notamment en ce qui concerne les modalités de fréquentation des inscrits et l'image des établissements parmi les fréquentants⁵ et les non-fréquentants. À l'époque, le public des bibliothèques municipales était en effet moins nombreux qu'aujourd'hui. Parmi la population âgée alors de plus de 15 ans et résidant dans les communes de plus de 5 000 habitants, on comptait seulement 10 % d'inscrits dans une bibliothèque municipale. 15 % des personnes interrogées en 1979 avaient déjà été inscrites dans le passé et 23 % déclaraient avoir eu envie, dans les années précédant l'enquête, de s'y inscrire. On pouvait en conséquence estimer que le public potentiel des bibliothèques municipales excédait largement leur public réel.

Depuis la fin des années soixante-dix, les bibliothèques municipales ont connu un fort développement et des transformations très importantes : nouveaux bâtiments, modernisation, décentralisation, etc., fruit d'un effort sans précédent de construction et de rénovation qui permet à de nombreuses villes d'être désormais dotées de centrales adaptées et d'un réseau d'annexes. La démultiplication des moyens consacrés à la lecture publique s'est accom-

4. Enquête par sondage auprès de la population nationale, réalisée par ARCMc, décembre 1979. On pourra se reporter utilement au compte rendu de cette enquête publié dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 25, n° 6, 1980, p. 265-299.

5. L'enquête de 1979 n'opérait pas la distinction, introduite dans le présent ouvrage, entre usagers inscrits et usagers non-inscrits.

pagnée d'une ouverture plurimédia qui dépasse largement l'écrit pour offrir des collections de phonogrammes, de vidéogrammes et, depuis quelques années, des documents électroniques (cédérom, Internet). Une telle extension de l'offre publique de lecture permet également de toucher des publics plus particulièrement sensibles à ces modes d'expression. Cette extension, aspect essentiel du développement de la lecture publique, a justifié l'évolution de la terminologie : la transformation de la bibliothèque en médiathèque qui symbolise l'entrée de ces institutions dans l'ère de la modernité.

Ce passage de la bibliothèque à la médiathèque génère un certain nombre de transformations dans le fonctionnement et la vie de l'établissement. Selon les informations recueillies par l'étude *La grande mutation des bibliothèques municipales*⁶, on peut relever quelques grandes tendances qui, selon François Rouet, auteur du rapport de synthèse, se présentent comme autant d'éléments constitutifs de l'idéal-type de la médiathèque.

Au vu des résultats de cette enquête, sept éléments essentiels se dégagent, en général liés à la transformation de la bibliothèque en médiathèque : informatisation ; augmentation significative du personnel ; généralisation de nouvelles fonctions (soutien scolaire, formation, développement de la documentation sur la vie professionnelle et économique, etc.) ; modification non seulement architecturale (dans le cas de la construction d'un nouvel édifice de prestige en centre-ville) mais rénovation des locaux et nouvelle disposition des bâtiments ; plus grande ouverture ; accroissement considérable du nombre d'inscrits ; utilisation de la médiathèque comme lieu de travail pour les lycéens et, surtout, les étudiants.

Un des effets majeurs de cet accroissement de l'offre⁷ – qui a indéniablement entraîné à son tour un accroissement du nombre des usagers – est placé sous le signe de la diversification et c'est une demande de plus en plus plurielle qui lui répond : à la suite notamment des travaux de Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain⁸ ainsi que de l'étude sur le rôle écono-

6. Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'administration générale - Département des études et de la prospective (rapport établi par François Rouet), *La grande mutation des bibliothèques municipales*, Paris, 1998.

7. Selon les dernières statistiques publiées par la Direction du livre et de la lecture, on comptait en 1998, sur les 2 656 BM (desservant près de 37 millions d'habitants) 1 383 discothèques de prêt (contre 360 en 1987) et 764 vidéothèques de prêt (contre 18 en 1987).

8. Martine Poulain (sous la direction de), *Lire en France aujourd'hui*, Éditions du Cercle de la Librairie, 1993.

mique des bibliothèques conduite par l'Observatoire de l'économie du livre⁹, il nous faut parler désormais des publics et non plus du public. Notons au passage que cette évolution n'est pas spécifique au secteur de la lecture publique : elle s'observe pour l'ensemble des pratiques culturelles¹⁰. Même si ces publics sont, comme nous l'avons indiqué plus haut, peu ou prou les mêmes qu'il y a vingt-cinq ans, les publics d'aujourd'hui ne ressemblent pas tout à fait à ceux d'hier. La jeunesse scolarisée et étudiante, faute de places – et, parfois, d'offre documentaire – suffisantes, s'est dirigée en masse vers les bibliothèques municipales qui, en province bien souvent, restent les seuls lieux publics d'accès gratuit ; au point de former aujourd'hui la majorité du public. D'un autre côté, le développement de l'offre de nouveaux supports et le recours de plus en plus fréquent au label « médiathèque » pour désigner la plupart des nouveaux équipements conduisent à se poser une nouvelle question : celle de savoir s'il est possible de repérer chez les usagers des médiathèques des caractéristiques propres, qui les distingueraient des usagers des bibliothèques traditionnelles¹¹.

Augmentation et diversification de l'offre agissent, bien sûr, sur la demande et contribuent à en modifier les caractéristiques. Il ne s'ensuit pas nécessairement une transformation des publics usagers des bibliothèques traditionnelles – les emprunteurs et les « consultants » de documents écrits –, sauf pour certaines catégories. On observe plutôt une adaptation des publics aux nouvelles conditions de l'offre, ainsi qu'un renforcement de l'intensité de la fréquentation chez certaines catégories attirées par ce qu'elles considèrent plus ou moins consciemment comme les « attributs de la modernité ». Cette attraction plus forte pour certains supports ou services offerts par la médiathèque contribue à dessiner une physionomie des publics plus diversifiée et plus « éclatée » qu'en bibliothèque traditionnelle.

Un autre aspect doit bien sûr retenir notre attention : il concerne tout ce qui a trait à ce qu'il est convenu d'appeler « la question urbaine », sous

9. « Le rôle économique des bibliothèques. L'articulation achat / emprunt » (1994). Pour une présentation des résultats de cette enquête, on pourra se reporter à Hervé Renard, « Achat et emprunt de livres : concurrence ou complémentarité? », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 40, n° 5 1995, p. 26-34, et François Rouet, « De la concurrence entre les pratiques d'emprunt et d'achat de livres : l'impossible simplicité », in Bernadette Seibel (sous la direction de), *Lire, faire lire*, Le Monde Éditions, 1995.

10. Cf. Olivier Donnat, *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, La Découverte, 1994.

11. Sur ce point, voir Anne-Marie Bertrand et Jean-François Hersent, « Les usagers et leur bibliothèque municipale », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n° 6, 1996, p. 8-17.

l'angle de ses implications sur les mentalités et les comportements urbains, tant il est vrai que l'implantation de médiathèques ou d'autres équipements culturels, voire la construction de grands espaces commerciaux au cœur des villes, contribue fortement à en remodeler non seulement l'architecture et l'espace mais aussi la population. On peut se demander en particulier si les politiques de mise en valeur des centres-villes dont participe, entre autres, la construction des médiathèques, ne contribuent pas à produire et reproduire des effets centrifuges, voire de nouvelles ségrégations sociales, alors même que l'objectif proclamé de la transformation de l'espace urbain est la reconquête de la ville grâce à la construction d'une identité et d'un centre pourvu de sens.

Plusieurs travaux, déjà anciens, ont mis l'accent sur ce point. On se contentera ici seulement de reprendre à notre compte les propos du sociologue Edmond Preteceille, spécialiste de la question urbaine, lors du colloque « La bibliothèque dans la ville¹² » : « Les bibliothèques font partie du réseau des équipements et services dont l'inégale distribution spatiale contribue à définir les qualités différencielles des espaces urbains et à déterminer ainsi les conséquences de la ségrégation sociale sur les modes de vie¹³. » C'était là une des conclusions marquantes d'une recherche entreprise en 1973 dans laquelle étaient démontés certains mécanismes de constitution des inégalités sociales urbaines en région parisienne¹⁴.

Il faudrait également rappeler que, depuis les avancées pionnières d'Henri Lefebvre sur la Ville, on a souvent coutume de parler de divorce entre *urbs* et *civitas* pour désigner la crise des formes traditionnelles et instituées de la communication sociale, de l'espace public – voire de l'échange politique. C'est évidemment à cette crise de l'urbanité et des formes de sociabilités liées traditionnellement à l'habitat urbain que renvoie, en bonne part, la construction d'équipements culturels dans les centres urbains. Avec, en arrière-plan, l'idée que si la ville a longtemps été symbolisée par la place publique, l'agora ou le forum dans l'Antiquité, c'est qu'elle réalisait cette

12. Colloque organisé à Marseille les 20 et 21 novembre 1994 par l'Observatoire France Loisirs de la lecture et *Le Monde Diplomatique*. La plupart des communications présentées à ce colloque ont été réunies par Bernadette Seibel dans *Lire, faire lire, op. cit.*

13. *Lire, faire lire, op. cit.*, p. 292.

14. Pour une synthèse de cette recherche, voir Monique Pinçon-Charlot, Edmond Preteceille, Paul Rendu, *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*, Anthropos, 1986.

possibilité d'une confrontation permanente des individus et des opinions où s'élaborait, grâce à une friction mutuellement consentie, une citoyenneté. Or aujourd'hui, cet espace a éclaté, pris entre l'espace sans frontières des médias et l'espace restreint du repli sur les « identités culturelles ». Il s'agit donc de reconstruire cet espace¹⁵.

Ce bouleversement sans précédent du paysage urbain et culturel français, sur une aussi courte période, doit sans doute beaucoup à l'impulsion donnée « d'en haut » par la volonté politique de l'État, volonté relayée désormais par ses échelons déconcentrés (Directions régionales des affaires culturelles avec leurs conseillers sectoriels), comme à l'impulsion venue « d'en bas », telle qu'on peut l'observer surtout depuis la mise en place des lois de décentralisation, par les collectivités locales qui, les unes après les autres, ont compris tout l'intérêt d'une action culturelle digne de ce nom, ce dont témoignait – il y a huit ans déjà – le rapport de Bernard Latarjet sur l'aménagement culturel du territoire (publié en février 1992). À cet égard, l'effort consenti par les collectivités locales, avec l'aide de l'État, pour la rénovation, la modernisation et l'extension du réseau de lecture publique, constitue l'exemple le plus visible de cette prise de conscience des responsables politiques locaux. Mais ce bouleversement doit beaucoup, également, d'une part à l'essor gigantesque, durant ces vingt dernières années, des grands équipements commerciaux « à vocation culturelle » – ainsi qu'ils aiment à se présenter – que sont les FNAC, EXTRAPOLE et autres Virgin et, d'autre part, à la démultiplication de l'accès à tous les nouveaux supports audiovisuels et multimédias.

Il n'en reste pas moins vrai qu'en dépit de ces efforts considérables, la conclusion du rapport de Bernard Latarjet sur l'aménagement culturel du territoire reste d'une étonnante actualité : « On a créé les bibliothèques, les musées, les théâtres qui offrent au public, dans les meilleures conditions, les plus hautes créations de l'esprit. Il faut encore développer les moyens d'accorder ces œuvres aux aspirations contemporaines des plus favorisés comme

15. Une abondante littérature sociologique existe sur cette question. Ce n'est pas le lieu ici d'en dresser un inventaire exhaustif. On se contentera simplement de mentionner quelques ouvrages de référence, « classiques » ou récents : Henri Lefèbvre, *La Révolution urbaine*, Gallimard, 1974, Georg Simmel, « La ville », in *Philosophie de la modernité*, Payot, 1989, *L'École de Chicago*, présentation d'Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, Aubier, 1990 (3^e éd.) et, pour une appréciation d'ensemble de la politique de la ville, Jacques Donzelot, Philippe Estèbe, *L'État-animateur. Essai sur la politique de la ville*, Éd. Esprit, 1994.

des plus humbles, d'accéder à travers elles à ce mieux être spirituel qui est l'espoir de tous. L'aménagement culturel du territoire est l'une des voies – pas la seule – de réponse à cet espoir¹⁶. »

Renouveler l'enquête de 1979 sur l'expérience et l'image des bibliothèques municipales était donc apparu indispensable, d'autant que les enquêtes menées, depuis lors, sur la fréquentation des bibliothèques et leurs publics n'avaient livré que des informations portant sur des exemples locaux ou sur des échantillons limités à quelques sites, interdisant par là même toute extrapolation au plan national. Au sein même du milieu des professionnels des bibliothèques, des voix s'étaient fait entendre pour réclamer instamment le lancement d'une nouvelle enquête d'envergure nationale. Ainsi, lors du colloque « La bibliothèque dans la ville », organisé à Marseille en novembre 1994¹⁷, Martine Poulain, alors rédactrice en chef du *Bulletin des bibliothèques de France*, plaidait pour le lancement d'une nouvelle enquête sur le modèle de celle de 1979 en ces termes : « La non-reconduction au cours des quinze dernières années de ce seul et unique sondage est éminemment regrettable. Pour large qu'il brasse, le sondage de 1979 n'en apporte pas moins nombre d'indications utiles. Un tel sondage constituerait aujourd'hui un outil unique et incomparable pour qui veut dresser un tableau d'ensemble des publics des bibliothèques publiques en France et mesurer leur évolution¹⁸. »

Toutes ces raisons ont conduit la Direction du livre et de la lecture et le Service des Études et recherche de la Bpi à lancer en 1995 une nouvelle enquête.

Questions de méthode

Le programme d'enquête entamé en 1995 se voulait comparatif avec celui de 1979. Deux nouveautés toutefois ont été introduites : d'une part, dans le souci d'être le plus précis et le plus représentatif possible, un double

16. Bernard Latarjet, *L'aménagement culturel du territoire*, DATAR-ministère de la Culture, La Documentation française, 1992.

17. *Lire, faire lire*, op. cit.

18. *Ibid.*, p. 229.

dispositif d'enquêtes quantitatives fut prévu (la première de 1995 à 1996, la seconde de 1996 à 1997) et, d'autre part, pour compléter et affiner les résultats de ces enquêtes, une phase qualitative fut engagée en 1998 et poursuivie en 1999.

L'enquête quantitative

La phase quantitative est donc constituée par une enquête sur sites auprès de 720 usagers¹⁹ et par l'interrogation au cours du premier semestre 1996 d'un vaste échantillon national représentatif (1 900 personnes), qui fréquentent ou non ce type d'établissement et dont il s'agissait de mieux connaître les habitudes, les attentes et les appréciations²⁰.

Alors que l'interrogation d'usagers sur site – et de surcroît dans un faible volume – ne s'est révélée véritablement intéressante que pour établir des comparaisons entre équipements modernes et équipement anciens, seul l'interrogation d'un échantillon ou d'un panel représentatif national autorise le recueil de données générales et fiables sur la fréquentation et l'image des bibliothèques publiques. À travers l'interrogation d'un tel échantillon représentatif de la population nationale, il s'agissait à la fois d'évaluer la part des usagers – inscrits et non-inscrits – des BM et des non-usagers ainsi que de décrire et comparer, pour chacune de ces populations, les pratiques à l'égard de la lecture et des médias de même que les pratiques et représentations à l'égard des BM.

L'échantillon national a été constitué à partir du panel SOFRES. La SOFRES dispose en effet d'un panel de 20 000 consommateurs (base METASCOPE) représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, selon les critères sociodémographiques usuels (région de résidence, catégorie d'agglomération, niveau d'instruction, sexe et âge de l'individu, profession du chef de ménage, nombre de personnes au foyer, etc.). L'enquête commencée en 1996 s'est déroulée en deux temps. Un premier sous-échantillon repré-

19. Voir le questionnaire en annexe I. Les résultats de cette première phase de l'enquête quantitative ont été publiés dans l'article « Les usagers et leur bibliothèque municipale », *op. cit.*

20. L'une et l'autre enquête se limitaient à l'interrogation d'individus âgés de plus de 15 ans et résidant dans des communes d'au moins 5 000 habitants.

sentatif (de personnes âgées de 15 ans ou plus) de 10 000 personnes a été interrogé par voie postale en vue de repérer les usagers inscrits, les usagers non-inscrits et les non-usagers des bibliothèques municipales. Puis, il a été procédé à l'interrogation (également par voie postale) d'un échantillon « utile » composé de 1 086 usagers (dont 788 usagers inscrits et 298 usagers non-inscrits) et 818 non-usagers des bibliothèques municipales. Ces échantillons ont été constitués de façon aléatoire et la structure des répondants a été contrôlée selon les critères sociodémographiques usuels.

Toutefois, le recours à un panel recèle, comme n'importe quelle autre méthode d'enquête, un certain nombre de biais. Malgré toutes les précautions prises par la SOFRES, on peut penser que ces biais ne sont pas totalement maîtrisés. Il est probable en particulier que, du fait même d'une certaine habitude à répondre à de nombreux questionnaires, les panélistes de la SOFRES aient manifesté à l'égard d'une activité comme la lecture une tendance à la surévaluation de leur propre pratique, voulant coller par là à la représentation qu'ils se font des critères de « distinction » nécessaires à leur reconnaissance comme personnes « cultivées » par l'institut enquêteur. Cette probabilité repose sur des résultats qui, dans cette enquête – comparativement à d'autres enquêtes récentes sur la lecture et la fréquentation des bibliothèques municipales –, font apparaître une plus grande proximité à l'égard de la lecture et des pratiques qui lui sont corrélées.

Pour procéder à la comparaison avec l'enquête de 1979, c'est le même questionnaire – « actualisé » et légèrement remanié – qui a été proposé aux personnes interrogées pour l'ensemble du volet quantitatif. Cependant, il faut savoir que les méthodes comparatives recèlent des difficultés particulières. D'une manière générale, l'interprétation des statistiques portant sur les pratiques culturelles (« la consommation culturelle »), doit tenir compte de l'imprécision des définitions des termes employés et des questions posées. Ainsi une question comme « Quel genre de livres lisez-vous le plus souvent ? » – question posée dans l'enquête – est sujette à des interprétations divergentes suivant la personne interrogée et recouvre des réalités parfois très hétérogènes. Il n'est qu'à penser à ce qu'on entend par roman pour s'en convaincre : les chefs-d'œuvre de Flaubert et de Proust y côtoient la collection « Harlequin ». Et cet exemple, chacun le sait, n'est pas propre à la France.

En outre, comparer des populations suppose que l'on soit conscient des différences structurelles qui les caractérisent. Or les comparaisons, lacunaires sur la question de la lecture publique (hormis les données publiées dans les différentes enquêtes sur les pratiques culturelles de 1973, 1981, 1989 et 1997), sont grandement limitées par les indicateurs utilisés pour mesurer l'intensité des pratiques. Ici, on prendra en compte la lecture la semaine précédant l'enquête tandis que là c'est le nombre de livres lus pendant l'année qui sera retenu.

Le questionnaire

Ce questionnaire²¹ – ou plutôt les deux questionnaires spécifiques (usagers inscrits et non-inscrits d'une part et non-usagers d'autre part) – visait à répondre à plusieurs types d'interrogations, une fois connus, grâce à deux questions préliminaires, le taux de pénétration des bibliothèques municipales dans la population nationale (taux d'inscrits, de non-inscrits et de non-fréquentants).

La première interrogation, classiquement, avait pour objet l'identification sociodémographique des usagers (inscrits, non-inscrits) des bibliothèques publiques, ainsi que celle des non-usagers, à partir des variables usuelles – diplôme, âge, sexe, catégories socioprofessionnelles, taille de la commune de résidence, etc. –, en vue de repérer les facteurs susceptibles d'influer sur la fréquentation des bibliothèques et le rapport à la lecture. On sait en effet que le « capital culturel » hérité de la famille et du milieu d'origine, le cursus scolaire et les titres scolaires ont des conséquences directes en matière de familiarisation avec la culture en général et la lecture en particulier, et la notion de « capital culturel », élaborée par Pierre Bourdieu, demeure incontestablement essentielle pour rendre compte de ce phénomène et comprendre les différences de connaissances et de goûts en matière culturelle²².

La deuxième interrogation, centrale dans ce dispositif, avait trait à l'expérience que les usagers avaient de la (des) bibliothèque(s) qu'ils fréquentaient

21. La confection du questionnaire à partir de la refonte de celui de 1979, est le fruit d'une étroite coopération entre l'équipe de projet de la SOFRES, le chef du service Études et recherche de la Bpi (à l'époque Anne-Marie Bertrand) et le responsable des études de la Direction du livre et de la lecture (Jean-François Hersent). Les questionnaires sont reproduits dans l'annexe I.

22. Olivier Donnat, dans *Les Français face à la culture: de l'exclusion à l'éclectisme*, op. cit., p. 129, relève à juste titre que la « loi » qui fait que les individus les mieux dotés en capital culturel manifestent des dispositions plus marquées pour la culture intellectuelle, alors que les moins bien dotés ont plutôt tendance à se situer vers le pôle du divertissement, se vérifie même quand on raisonne à

et de l'image qu'ils s'en faisaient. Dans ce dessein, les questions portaient, pour les fréquentants des bibliothèques, aussi bien sur les comportements de visite (durée, fréquence, régularité, objectifs, etc.) que sur le rôle de prescription des bibliothécaires et le degré de satisfaction des services proposés. Pour l'ensemble de la population (usagers et non-usagers), l'interrogation se concentrait sur les représentations que les uns et les autres nourrissaient à l'égard de cet établissement culturel particulier.

La troisième interrogation, ainsi qu'on l'a suggéré plus haut, portait sur l'intérêt investi dans la lecture, les pratiques et les goûts ainsi que le rapport aux autres supports (radio, télévision et aussi magazines et quotidiens). En d'autres termes, il s'agissait, d'une part, de situer la place du livre dans

niveau de diplôme donné: un bachelier appartenant aux "démunis" ou au "carrefour de la moyenne" fera preuve de certaines dispositions intellectuelles, alors que la majorité des non-bacheliers appartenant aux "avertis" ou aux "branchés" occupent des positions proches du pôle de la distraction; de même, un diplômé de l'enseignement supérieur dont les parents étaient bacheliers sera en moyenne plus proche des positions intellectuelles qu'un homologue dont les parents étaient non-bacheliers. L'accès à la culture, et notamment à la culture consacrée, paraît par conséquent toujours largement gouverné par les mécanismes de domination et de distinction liés aux différences de capital culturel mis en évidence il y a maintenant plus de trente ans. » Cependant, O. Donnat émet trois réserves. D'une part, il faut admettre qu'en réalité certains signes distinctifs sont adressés à l'ensemble du corps social parce qu'ils sont identifiables et interprétables par une grande majorité alors que d'autres ne prennent sens qu'au sein de la communauté de « pairs » qui partagent suffisamment de connaissances et de références pour les identifier et ne pas faire contresens sur leur interprétation (l'auteur cite le cas du groupe de Hard Rock Iron Maiden). Par ailleurs, les mécanismes de distinction ne peuvent pas être appréciés sur la seule base du taux de notoriété (pour les artistes) et du capital culturel (pour les individus), car ils combinent souvent étroitement rejet du commun, du « populaire » et du « ringard », cette dernière dimension pouvant même être dominante dans certains cas. L'opposition vulgaire / distingué est en effet souvent redoublée par l'opposition classique / moderne. Cette dernière opposition est transversale aux niveaux de connaissance et, dans certains cas, assez largement indépendante de l'opposition vulgaire / distingué. Enfin, pour ce qui concerne l'âge et l'effet de génération, trois évolutions apparaissent essentielles: le recul absolu de la culture consacrée chez les moins de 35 ans et surtout chez les adolescents; l'anti-intellectualisme prononcé des adolescents et la diversité croissante du capital informationnel des jeunes diplômés et la valorisation de l'éclectisme. Cette triple évolution traduit la cassure survenue dans les mécanismes qui assuraient la reproduction du contenu et des fonctions de la culture consacrée, et donne la mesure d'un phénomène générationnel nouveau: les tendances enregistrées par exemple dans le domaine de la lecture, du théâtre ou du cinéma montrent que les années 1980 se sont caractérisées par un certain nombre d'inflexions majeures dans la reproduction des comportements culturels. Aujourd'hui, non seulement des pans entiers de la culture scolaire héritée des humanités se transmettent plus difficilement aux nouvelles générations, mais le rôle que celle-ci joue dans les mécanismes de distinction tend à diminuer en raison des mutations touchant aux modes d'acquisition des savoirs, à la formation des goûts et à la production des modèles d'excellence, ainsi qu'aux mécanismes de consécration dans les milieux artistiques.

l'ensemble des lectures des personnes interrogées, selon qu'elles fréquentent (en tant qu'usagers inscrits ou non-inscrits) ou non les bibliothèques municipales et, d'autre part, de mettre en évidence, pour chacune des trois catégories de population (inscrits, non-inscrits, non-usagers), leurs systèmes de préférence et de référence, leurs genres privilégiés, ignorés ou rejetés.

L'objectif du questionnaire s'adressant aux usagers inscrits et aux usagers non-inscrits était, afin de mieux connaître leurs habitudes, leurs attentes et leurs appréciations, d'obtenir des informations précises autour de quatre thèmes : le comportement de fréquentation et d'emprunt en bibliothèque municipale, l'opinion sur la bibliothèque municipale fréquentée, l'opinion sur les bibliothèques municipales d'une façon globale (financement, droits d'inscription, fréquentants, etc.) et, enfin, l'opinion et le comportement à l'égard du livre, de la lecture et des autres médias. Un second questionnaire s'adressait aux non-usagers. Il s'attachait pour sa part à fournir les renseignements suivants : l'opinion et le comportement à l'égard du livre, de la lecture et des autres médias, ainsi que le niveau d'information, l'opinion sur les bibliothèques municipales, les raisons de la non-fréquentation et les motifs d'incitation à la fréquentation.

L'enquête qualitative auprès des usagers non-inscrits

Afin de mieux connaître les usagers non-inscrits – catégorie dont l'accroissement est, semble-t-il, parallèle à l'élévation du taux des inscrits –, une investigation de type qualitatif (c'est-à-dire par entretiens semi-directifs approfondis et observations) a été conduite par une équipe de trois chercheurs (Martine Burgos, Jean-Marie Privat et Claude Poissenot), auprès de 32 fréquentants non-inscrits.

Au terme de la phase quantitative, il ressortait en effet que pas moins de 7 % des usagers qui fréquentaient une bibliothèque municipale n'y étaient pas inscrits²³. Cette population d'usagers non-inscrits (qu'on peut estimer aujourd'hui à plus de deux millions), socialement hétérogène, avec

23. De son côté, l'enquête sur les pratiques culturelles des Français de 1997 faisait apparaître que « la hausse de la fréquentation des bibliothèques et médiathèques est plus spectaculaire que celle des inscriptions, car la proportion d'usagers non-inscrits dans la population française a augmenté depuis 1989 plus rapidement que celle des inscrits », la proportion de non-inscrits étant passée entre 1989 et 1997 de 6 % (pour 17 % d'inscrits) à 10 % (pour 23 % d'inscrits), cf. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997*, op. cit., p. 241.

des motivations très diversifiées, était mal connue. La première question qui se posait alors était celle de savoir si la non-inscription était un geste d'indifférence, de rébellion ou de crainte à l'égard de l'institution ou s'il s'agissait plutôt d'attitudes purement pragmatiques – sans contrainte aucune – d'utilisation de l'offre de lecture publique, voire symboliques.

Tenter de répondre à cette question et d'appréhender les raisons de la non-inscription, mieux cerner le profil de ces usagers mal identifiés – ces « Unib » (usagers non-inscrits des bibliothèques municipales), comme les nommaient parfois les chercheurs qui les ont interrogés –, tels étaient les enjeux de la troisième et dernière phase de cette vaste étude. Les chercheurs se sont ainsi attachés à mettre en évidence, à partir des entretiens, l'histoire d'un rapport à la culture livresque dont la non-inscription est un « élément symptomatique [...] particulièrement révélateur²⁴ » à leurs yeux et, ainsi, à saisir la signification personnelle du geste de non-inscription. Par recoupement des informations et comparaison des entretiens, ils se sont efforcés d'élaborer un projet de typologie de trajectoires sociales de lecteurs. Pour établir en quoi ces usagers présentaient des modes spécifiques de perception et de fréquentation de la bibliothèque et « confirmer ou infirmer la pertinence d'une représentation tendanciellement dépréciative qu'en ont la plupart des professionnels », les chercheurs ont porté une attention toute particulière aux pratiques et aux comportements de lecture des usagers non-inscrits.

L'organisation du présent ouvrage suit la chronologie du dispositif d'enquête lui-même. Dans la première partie, Anne-Marie Bertrand présente les résultats les plus significatifs recueillis dans le cadre de l'interrogation des deux panels SOFRES (l'un d'usagers, l'autre de non-usagers des BM). Martine Burgos, Jean-Marie Privat et Claude Poissenot nous livrent quant à eux, dans la seconde partie, la synthèse de l'enquête qualitative qu'ils ont consacrée aux usagers non-inscrits. On trouvera en annexe l'ensemble des questionnaires et les fiches techniques des protocoles d'enquête.

24. Tous les passages entre guillemets et sans autre indication sont extraits du rapport d'enquête.